



ÉTANGS D'ART

# ÉTANGS D'ART



## = Qu'est-ce qu'Étangs d'Art ?

**Étangs d'Art**, biennale d'art dans la nature, est un événement singulier, crée en 2004 par notre Collectif d'artistes du Pays de Brocéliande (43 communes). Ce collectif, composé de bénévoles, propose à des artistes professionnels de toutes nationalités d'installer des œuvres éphémères in situ sur des plans d'eau dans la partie sud du Pays de Brocéliande.

De Juin à Septembre, le public accède librement aux œuvres exposées et découvre des paysages naturels sur une terre dite « de légende ». Des scolaires, pas moins de 2000 élèves à chaque édition, sont invités à rencontrer les artistes en résidence sur leurs lieux d'installation et à pratiquer l'art dans la nature.

**Étangs d'Art** est avant tout une aventure artistique et humaine.

## ? Pourquoi soutenir Étangs d'Art ?

**Étangs d'Art** a besoin de vous.

Cet événement est un projet important pour l'ensemble du territoire. Votre soutien participe à son animation et à sa valorisation.

**Étangs d'Art** existe depuis 8 ans. Il s'inscrit dans la durée et les artistes sont de plus en plus nombreux à postuler pour cette biennale, reconnue internationalement. Le nombre de ses visiteurs croît chaque année : près de 20 000 en 2012. Des partenaires financiers tels Yves Rocher ou Sulky, réaffirment leur soutien à chaque édition. Les collectivités territoriales et l'État soutiennent également **Étangs d'Art** depuis sa création.

## ! C'est votre intérêt !

### Devenir partenaire vous permet de :

- ▶ Renforcer votre présence au sein du territoire du pays de Brocéliande et de poursuivre son développement économique et culturel.
- ▶ Échanger avec les autres acteurs économiques, politiques et culturels du pays.
- ▶ Accentuer votre positionnement écologique en soutenant une action respectueuse de son environnement naturel.

### De plus, en tant que partenaire, vous pouvez :

- ▶ Échanger au cours d'une visite guidée avec les artistes et les organisateurs d'**Étangs d'Art**.
- ▶ Rencontrer un artiste pour accueillir une exposition d'œuvres sous différentes formes au sein de votre entreprise.
- ▶ Participer à la journée inaugurale avec tous les acteurs de cette biennale (artistes, chefs d'entreprise, élus, représentants institutionnels). Le circuit sur les 10 à 12 lieux choisis par d'**Étangs d'Art** s'effectue en autobus sur une journée.

## + Le partenariat

Qu'il soit financier ou technique, nous bâtissons ensemble le partenariat **Étangs d'Art**.

**À NOTER** ++++++  
**Non négligeable ! Votre entreprise bénéficie d'une déduction fiscale sur l'impôt société de 60 % de la valeur du mécénat.**



Didier Ferment/Michel Davo



Antoine Milian



Bob Budd



Olivier Cazenove



Xavier Rijs



Made

## Contacts

**Philippe Lerestif**, conseiller artistique : 06 31 39 66 86

**Mireille Fages**, référente partenariat : 06 67 63 37 51

[contact@etangsdart.fr](mailto:contact@etangsdart.fr)

## Biennale Etangs d'art

26 place Saint-Malo – 35310 Bréal-sous-Montfort

[www.etangsdart.fr](http://www.etangsdart.fr)